

Conseil Municipal 01 Octobre 2010

- 1° **Rapport Annuel 2009 2^{ème} semestre Déchetteries Intercommunautaires.**
- 2° **Rapport d'activité en matière d'élimination des déchets**
- 3° **Rapport d'activité du Pays Naborien**
- 4° **Maisons Fleuries**
- 5° **Indemnités de Conseil –Receveur de Saint Avold**
- 6° **Travaux 2011-Travaux supplémentaires**
- 7° **Carte Communale**
- 8° **Programme des travaux d'exploitation de l'ONF**
- 9° **Divers**

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 1 OCTOBRE 2010

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à 20 heures au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BALLEVRE Jean-Jacques, Maire de la commune.

Etaient présents :

M. DERU Claude – Melle WEINACKER Angèle – M. BIEGEL Fernand – M. SENSER Gérard
M. MULLER Serge – M. MONTALBANO Jean Pierre – Melle PICQ Anne-Louise
M. GERARD Michel – Mme DE GOBBI Sarah – M. MATZ Jean-Pierre – Mme TALAGA Joëlle

Absents excusés : M. CLAMME André – M. PENNERAD Pascal

Absent démissionnaire : Mme LUDWIG Mireille

Procuration : M. CLAMME André donne procuration à M. BALLEVRE Jean Jacques
M. PENNERAD Pascal donne procuration à M. DERU Claude

Secrétaire de séance : Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des collectivités territoriales, Mme TALAGA Joëlle est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le maire fait part de la démission pour cause de déménagement de Madame LUDWIG Mireille, Conseillère Municipale, le courrier sera transmis à la préfecture.

Monsieur le maire demande au Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour concernant : le programme des travaux d'exploitation de l'ONF pour l'exercice 2010/2011

1° Rapport Annuel 2009 2^{ème} semestre Déchetteries Intercommunautaires

En application au décret du 11 mai 2000 relatif à la gestion des déchets, le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel 2009 2^{ème} semestre concernant la gestion des déchetteries intercommunautaires de l'Hôpital et de Valmont.

2° Rapport d'activité en matière d'élimination des déchets

Conformément à la loi du 12 juillet 1999 complétée par le décret 2000-404 du 11 mai 2000, le rapport d'activités sur le service public d'élimination des déchets pour le second semestre a été transmis, par le Président de la Communauté des Communes du Pays Naborien, aux communes membres. Le Conseil Municipal a pris acte de ce rapport.

3° Rapport d'activité du Pays Naborien

M. le Maire rapporte

En exécution des dispositions de l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, reproduit ci-après :

« Le président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale, adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'EPCI peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la Commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ».

Le Conseil Municipal de la Commune est invité à prendre acte du rapport d'activité 2009.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a pris acte du rapport d'activité 2009 du Pays Naborien.

4° Maisons Fleuries

L'Opération « Maisons Fleuries » a été reconduite cet été 2010. Le jury, composé de membres extérieurs au village, a sillonné nos rues. Vingt-quatre foyers seront gratifiés. Un bon d'achat de 30,- € ainsi qu'une plante d'une valeur de 10,-€ sera remis par foyer primé. La remise des récompenses se fera le vendredi 5 novembre à 19 h 30.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal a validé cette proposition.

5° Indemnités de Conseil –Receveur de Saint Avold

Monsieur Le Maire fait part du courrier de Madame La Perceptrice de Saint-Avold concernant l'indemnité de conseil allouée aux Comptables de Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes et Etablissements Publics Locaux par décision de leur assemblée délibérante. L'indemnité de conseil pour l'année 2010 s'élève à 335,42 €.

Le Conseil Municipal accepte le décompte de l'indemnité de conseil de l'exercice 2010.

6° Travaux 2011-Travaux supplémentaires

Monsieur le Maire informe que le permis de construire a été accordé pour la construction de la nouvelle salle d'éveil et de jeux et des bâtiments annexes à l'école maternelle.

Suite à l'étude énergétique, effectuée par la société ECCO de Francaltroff, des travaux devront être programmés sur les bâtiments existants afin d'améliorer l'isolation.

Monsieur Claude DERU, 1^{er} adjoint et chargé des travaux, informe le Conseil Municipal des travaux qui pourront être entrepris.

Une étude de faisabilité a été demandée au Cabinet d'architecture Alain Eiselé avec un estimatif prévisionnel dans le cadre des économies d'énergies.

Le montant des travaux sur les bâtiments existants se chiffrent à environ 44 000,- € HT

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecte Alain Eiselé pour un montant de 2 277,- € HT, étant donné que ce dernier a été retenu pour les travaux d'extension et que les travaux d'isolation pourront être réalisés simultanément.

Des demandes de subventions au Conseil Régional et au FEDER seront demandées dans le cadre des économies d'énergie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents concernant cette convention de maîtrise d'œuvre et de préparer les dossiers de demande de subvention au Conseil Régional et au FEDER.

7° Carte Communale

Monsieur le Maire informe,

Suite à la réunion du 14 septembre, et la réunion du 28 septembre avec les propriétaires concernés, la carte communale sera arrêtée et présentée sans réponses positives aux différentes requêtes suite à l'enquête publique. En effet, l'étude de zonage de l'assainissement effectuée ne permet pas dans l'immédiat l'ouverture à la construction des zones « N » concernées par les requêtes. La carte pourra être révisée et une nouvelle étude de zonage d'assainissement devra être réalisée.

8° Programme des travaux d'exploitation ONF 2011

Programme des travaux d'exploitation – Etat de prévisions des coupes et de martelage.

M.SCHUELLER, agent ONF, a présenté le programme des travaux d'exploitation exercice forestier 2011 suivant :

Prévisions des recettes du programme des travaux d'exploitation :

- bois d'œuvre parcelle 14 C1 environ 10 m³
 - bois d'œuvre parcelle 9 A environ 34 m³
 - menus produits parcelle 14 C1 environ 86 stères
 - menus produits parcelle 9 A environ 104 stères
 - coupe en vente sur pied parcelle 15 environ 255 stères
- Total prévision des recettes : 7 684,00 €

Prévision des dépenses du programme des travaux d'exploitation :

- Travaux d'exploitation parcelles 9 A et 14 C
- Travaux de débardage parcelles 9 A et 14 C
- Ingénierie Rémunération forfaitaire

Total prévision des dépenses : 1 631,20 € HT

Prévisions des dépenses pour prestation conventionnelle pour le bois de chauffage

- Matérialisation des lots de bois de chauffage parcelles 9 A et 14 C
- Dénombrement et réception des lots de bois de chauffage parcelles 9 A et 14 C

Total prévision des dépenses : 472,50 € HT

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve les prévisions et demande a Monsieur le Maire de signer les devis de l'O.N.F.

9° Divers

Bilan job d'été

8 Jeunes ont été embauchés, et ont réalisé de nombreux travaux dans la commune.

- Entretien des espaces verts
- Elagage des haies et thuyas
- Nettoyage des rues
- Peinture

Le bilan financier est le suivant :

- Achats de matériel : 663,87 €
- Salaires : 2 538,32 €
- Charges patronales : 1 271,92 €

Un bilan positif pour cette seconde expérience avec les jeunes de notre commune.

Commission Action Sociale

La commission sociale sera convoquée prochainement pour évoquer les suites à donner à une demande d'aide.

Commission Administrative

Le délégué de l'Administration au sein de la Commission Administrative concernant la révision de la liste électorale a été nommé : Madame Sarah DE GOBBI

Diplôme Anciens Combattants

Le Secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants a souhaité rendre un hommage particulier aux combattants de la seconde guerre mondiale par la remise d'un diplôme d'honneur, en laissant aux maires le libre choix de les mettre en valeur de la manière et selon le calendrier de leur choix.

La remise du diplôme se fera le 11 novembre et concerne Madame KIEFFER Anne épouse BISCHOFF.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre la majorité des membres présents

ALTVILLER le 06 octobre 2010

Le Maire

M. BALLEVRE Jean-Jacques